

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**  
80 Rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
**84908 AVIGNON CEDEX 9**

Avignon, le 17 décembre 2018

Tel. 04.32.44.89.30

18/195

## **Arrêté du Président portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté n°14/168 du 7 octobre 2014 portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial dans la spécialité « aménagement urbain et développement durable »,

Vu l'arrêté n°15/162 du 7 octobre 2015 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial dans la spécialité « aménagement urbain et développement durable »,

Vu l'arrêté n°16-114 du 14 octobre 2016 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial,

Vu l'arrêté n°16/187 du 14 décembre 2016 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial,

Vu l'arrêté n°17/152 du 6 octobre 2017 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial,

Vu l'arrêté n°18/169 du 10 octobre 2018 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial,

Considérant que PLARD Anne-Sophie, TERZO Céline, CAZAUX Marianne ont été recrutées en qualité de stagiaires et qu'elles ne peuvent être réinscrites,

Considérant que ABRAN Alexandre, ARCHENOUL Audrey, DAUBERT Julien, DELPUECH Sandrine, GANDELET Stéphane, GIULIANI Laura, GOUBLOMME Virginie, LE BOËDEC Charlotte, MOUILID Meryame, NIRONI Marine n'ont pas fait connaître leur intention d'être maintenus sur la liste d'aptitude et qu'ils doivent être radiés ;

Considérant la demande de réinscription reçue par le Centre de Gestion du Vaucluse,

### ARRETE

**Article 1** : A compter du 14 décembre 2018, la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial spécialité « aménagement urbain et développement durable » est établie comme suit :

**Concours interne : (1 lauréat)**

KECHITE Yassine

**Article 2** : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.



Le Président,

Maurice CHABERT